CAISSE DES ECOLES DE KOUMAC



NOTE AUX ADMINISTRES

Suite à l'arrêté n°2021-10512 du 06 septembre 2021 « portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du Virus Covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie »

Nous informons que les services de la Caisse des écoles de Koumac sont fermés au public depuis Mardi 07 septembre 2021 à 12h00 et jusqu'au Lundi 20 septembre 2021 inclus.

Pour le formulaire de pré-inscription cantine-transport scolaire 2022, il est téléchargeable sur le site de la Mairie de Koumac où une demande par mail à <u>cde@mairie-koumac.nc</u>. .

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter soit par téléphone au 47.14.64 ou par mail à cde@mairie-koumac.nc.

Nous vous remercions de votre compréhension.

A Koumac, le 08/09/2021

Le président de la Caisse des écoles de Koumac Mr Wilfried WEISS



Léonard PITO Vice-Président de la CDE